

COMMUNIQUE DU COLLECTIF 113 du 19/12/22 « APRÈS 2 EXPULSIONS, UNE ÉVACUATION ! »

Après avoir occupé deux bâtiments, établi un campement pendant une semaine en haut de la Canebière, une trentaine de jeunes du collectif 113 se sont installés au 170 rue Breteuil, le temps de leur recours.

Cet immeuble était un ancien foyer, conçu pour du collectif, avec une cuisine, de nombreuses chambres, plusieurs salles de bain et toilettes et un grand jardin. Les jeunes avaient commencé à s'installer et imaginer des projets à partir de leur nouvelle maison... A la demande du propriétaire, un médiateur a été nommé pendant le procès, ce qui nous aurait permis de rester au-delà de la trêve hivernale, le temps que les institutions prennent le relais en ouvrant une structure comme cela avait été annoncé. Sauf que le sort en a décidé autrement. Dès le début de l'occupation des problèmes de plomberie sont apparus, qui n'ont pas pu être résolus malgré le passage de plusieurs professionnels et solidaires. Il arriva ce qu'il devait arriver, jeudi dernier, le plafond d'une des salles de bain s'est effondré. Les services de la Mairie considérant que le bâtiment pouvait être dangereux pour les habitants, ont déposé un arrêté de péril et évacueront le bâtiment aujourd'hui à midi.

Depuis une semaine, les jeunes expérimentent le « camping à la maison », sans eau et avec deux étages condamnés. Des solidaires et voisin.es ont ouvert leurs portes pour les douches et les toilettes, le SAMU social nous a livré des bouteilles d'eau pendant quatre jours.

Du côté des institutions, c'est toujours les mêmes propositions : Forbin ou la Madrague. Les jeunes ont pour la énième fois refusé ces hébergements destinés AUX MAJEURS, en rappelant que ces propositions sont non seulement inadaptées, mais surtout inacceptables, car elles ne prennent pas en compte les revendications portées par le collectif depuis le début de leur lutte. En plus, comme le 115 est saturé, rentrer dans ce dispositif signifierait que d'autres personnes actuellement hébergées auraient dû céder leur place. Et ça, ni les jeunes, ni personne ne peut l'accepter.

Une fois de plus, c'est grâce à la solidarité et aux réseaux d'entraide que les jeunes ont pu trouver une solution de mise à l'abri pour la durée des vacances... mais après ? Jusqu'à quand nous devrions faire le travail des pouvoirs publics ? Quand est-ce que les jeunes pourront enfin se poser dans un endroit stable ? Faut-il qu'ils retournent camper dans le froid pour accéder à leurs droits, alors qu'on sait très bien qu'ils seront reconnus mineurs, pour la plupart, dans quelques mois ? Depuis le mois de février, plus de la moitié des jeunes passés par le collectif ont été pris en charge par le Département, 15 bénéficiant d'une OPP et 18 d'un placement définitif. La très grande majorité, 23 sont actuellement en attente d'une audience avec le juge des enfants, et seulement 1 a fait l'objet d'un non lieu.

Après un an d'alerte, trois expulsions, un campement, **nous exigeons un accompagnement et une prise en charge jusqu'à la décision définitive du juge, et que la présomption de minorité soit enfin reconnue.**

Contacts : FB collectif 113 canebiere, 0688201716